



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin-N° 01/2017
SGDDI-N° 12528860
Date : 2017-01-11
A - M - J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse www.tc.gc.ca/bsn-ssb pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.



Objet : Certificats médicaux conformes à la STCW - changements de format

Le 1^{er} janvier 2017, de nouvelles exigences visant le format des certificats médicaux maritimes ont entrées en vigueur, conformément aux amendements de Manille à la *Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille* (STCW).

Transports Canada (TC) vient d'envoyer les nouveaux certificats médicaux maritimes aux gens de mer qui sont titulaires d'un certificat valide. Ce nouveau certificat sera conforme aux exigences de la STCW.

Il s'agit d'un enjeu important pour les gens de mer qui travaillent à l'étranger. S'ils n'ont pas reçu le nouveau certificat d'ici le début janvier 2017, nous encourageons ces derniers à communiquer avec TC au numéro sans frais 1-866-577-7702 ou par courriel à l'adresse suivante: TC.Marinemedicine-Medecinemaritime.TC@tc.gc.ca. Veuillez noter que le mot « médecine » s'écrit avec DI pour le 1^{er} mot et DE pour le 2^e.

Mots clés :

1. Médecine maritime
2. Certificat médical
3. STCW

Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

AMSP
Jonathan Wolfenden
613-990-9896

Transports Canada
Sécurité et sûreté maritime
Place de Ville, Tour C
330, rue Sparks, 11^{ème} étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Contactez-nous au: securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).